

ARNAQUES SUR INTERNET : LA FAUSSE AIDE AUX VICTIMES

Le message émanant de la **Commission d'indemnisation des victimes d'infraction commises sur internet** cible les personnes qui ont déjà répondu à des offres douteuses (*notamment, arnaques ivoiriennes*) et ont perdu de l'argent.

Une certaine **Laura BANKS**, coordinatrice du Bureau de cette commission, vous explique :

« Suite aux sanctions appliquées par l'Union Européenne à l'encontre du gouvernement ivoirien, des décisions ont été arrêtées et une commission d'enquête a été mise en place pour le dédommagement des victimes. »

« L'Union Européenne et le gouvernement ivoirien en accord avec l'union africaine et la Banque Africaine de Développement ont mis à disposition des victimes, la somme de 6 millions d'euros pour une opération d'indemnisation. »

Ne rêvons pas : cette commission n'existe pas et constitue un prétexte en or pour contacter les victimes et les délester de nouvelles sommes d'argent au titre de divers frais de procédure.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :

Réseau anti-arnaques, BP 414, 85504 LES HERBIERS cedex

(contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**